PROTOCOLE D'OUVERTURE

ET

HEURES D'AUDIENCE

AUDIENCE DU 8 SEPTEMBRE 2021
PAR VISIOCONFÉRENCE

DOSSIER R-4151-2021

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT ET DE MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE ET TARIF D'ENERGIR, S.E.C.
A COMPTER DU 1ER OCTOBRE 2021

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **Me Simon Turmel (Président de la formation), de même que Me Louise Rozon et Mme Esther Falardeau**

L'avocate de la Régie est **Me Amélie Cardinal**

La **demanderesse** est :

ÉNERGIR
Représentée par Me Vincent Locas

Les intervenants qui participent à la présente audience sont :

ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS INDUSTRIELS DE GAZ (ACIG)
Représentée par Me Nicolas Dubé

ASSOCIATION DES HÔTELIERS DU QUÉBEC ET ASSOCIATION RESTAURATION QUÉBEC (AHQ-ARQ)
Représentée par Me Steve Cadrin et Me Anne-Charlotte Carignan

FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (FCEI)
Représentée par Me André Turmel

GROUPE DE RECOMMANDATIONS ET D'ACTIONS POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT (GRAME)
Représentée par Me Geneviève Paquet

OPTION CONSOMMATEURS (OC)
Représentée par Me Éric McDevitt David

STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)
Représentée par Me Dominique Neuman

Nous demandons aux participants de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Heure du début :	**9 h 01**
Début heure de lunch	**12 h 19**
Fin pause lunch	**13 h 31**
Fin de l'audience :	**15 h 00**